



## Préavis non payé par assurance

Par **bruno73**, le **22/11/2011** à **15:44**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'1 appartement en région parisienne (93). Au mois de mai, le locataire a fait ses valises et a quitté sa location sans donner de préavis. Suis je en droit de toucher des indemnités auprès de l'assurance de la société de gestion, car celle-ci refuse catégoriquement de me rembourser.